

» de sa propre Constitution : Qu'elle ne fera
 » jamais la première à commettre ou à donner
 » occasion de commettre aucune démarche d'ini-
 » mitié à l'égard de la *Russie*, avec qui elle ob-
 » servera au-contrainte jusqu'à la dernière ex-
 » trémité tout ce que prescrivent les loix d'un
 » bon voisinage : Mais que si les troupes Rus-
 » siennes entrent en *Finlande*, on leur oppo-
 » sera toute la résistance qui sera possible,
 » en se reposant pour le reste sur la protection
 » de la Divine Providence, sur le courage de la
 » Nation Suedoise, & sur le secours des Puis-
 » sances alliées. » A cette déclaration on en
 ajoute une autre, qui a été communiquée à plu-
 sieurs Puissances, & dans laquelle la Cour se
 plaint, « que les déclarations qui lui ont été
 » adressées par celle de *Russie*, sont moins
 » conçues dans les termes que l'on employe en-
 » vers un Etat indépendant, que dans ceux dont
 » on pourroit faire usage à l'égard d'un Etat
 » assujetti &c.

L'événement étant donc ce qui peut seul pro-
 curer une décision des affaires des deux Cours
 de *Russie* & de *Suede*, auxquelles une partie des
 Puissances de l'Europe s'intéressent, il faut atten-
 dre ce qui en résultera.

D A N N E M A R C.

LEs ordres viennent d'être renouvelés de met-
 tre l'Escadre du Roi en état de tenir la mer
 pendant ce printems, mais pas pour autre cause
 que pour celle d'exercer les Matelots ; car les ré-
 solutions prises par le Roi au sujet de la crise
 où se trouvent les affaires du Nord, ne sont au-
 tres que de coopérer aussi efficacement qu'il lui
 sera possible avec d'autres Puissances, pour amener
 les choses à des termes de conciliation entre